

COMITE TECHNIQUE DE LABORATOIRE

19/11/2019 09h30 – 10h30

Ordre du jour	LE CTL se réuni pour : • Don d'un équipement (Frigo et HPLC) (Valerie) • Faisabilité d'eau Osmosé aux Serres (Claire) • divers
Président	MARI Stéphane
Secrétaire	DUFOUR Cyril
Participants	Alain GOJON, Rogatien PICAUD, Claire CORRATGE, Franck LECOCQ, Stephane MARI, Cyril DUFOUR, Fanchon DIVOL, Carine ALCON, Lionel VERDOURCQ, Nadine, PARIS, Valerie ROFIDAL, Brigitte TOURAINE, Martin BOEGLIN.

I/ Don équipement

Il y a dans le bâtiment 13 des équipements de la MSPP qui trainent et qu'il faut évacuer. Si personne n'en veut, Rogatien et Hugues prendrons un VHS et effectuerons le retrait. Le congélateur trouve preneur chez Kaliphruit.

II/ Eau Osmosé à la Serre.

Il y a une demande sur l'eau Osmosé dans la serre. La question de la réelle utilité d'une eau de cette qualité est posé. Cependant, Hugues annonce que cela est possible dans le local phyto pour environ 45 000€. Il faut néanmoins évaluer le besoin d'eau auprès des équipe (1 Point de puisage ? 2 ? quantité ? etc...) puis soumettre cette enquête avec les contrainte et les couts à la direction.

III/ Divers

- Contrôle de centri (Lionel, pour Colette)

Que devons-nous faire des centrifugeuses non conforme ? réponse d'Alain : s'il elles sont collective et utilisé, alors c'est le laboratoire qui prendra en charge leurs cout de remise en conformité, si ce sont des centri équipe, leurs couts de réparations leurs reviens.

Une remarque est pointé que des équipements sont contrôlé chaque année mais sans pour autant les réparer/remplacé. Il faut prévenir franck pour les faire évacuer par la procédure de sortie des équipements.

Tous les résultats des vérifications sont sur la base équipements du laboratoire et visible par tous.

Les équipes sont invité à les consulter pour prendre des décisions sur leurs devenir.

Biochimie et Physiologie Moléculaire des Plantes
UMR 1055 SupAgro - INRA - CNRS
<http://www.montpellier.inra.fr/ibip/bpmp/>

- La vérification des balances

Il y a un net progrès en comparaisons des années précédentes. Attention aux calibrations : il faut que les nouveaux achats de balances face l'objet d'une mise en service par une Entreprise pour la certification de la balance.

Fin du CTL, prochaine réunion le 14/01/19